



Arnaque plombier, abus de faiblesse sur personne agée

Par **kezako99**, le **14/09/2008** à **20:13**

Bonsoir,

Je vous expose rapidement les faits:

Ma grand-mère de 87 ans a dû faire venir un plombier en urgence vendredi 14/09 car la tuyauterie de la salle de bain était bouchée et débordait dans la douche, lavabo et évier de la cuisine depuis la veille.

Total de la facture 516€. Elle a signé le devis et la facture en même temps.

Je trouve ça un peu excessif comme tarification en journée et en semaine.

Quels recours a-t-elle contre ce plombier malhonnête? N'y a-t-il pas abus de faiblesse sur personne agée?

Merci de votre aide

Par **Marion2**, le **14/09/2008** à **23:24**

Bonsoir Kesako,

Il faudrait connaître le détail de la facture. Savoir quels travaux ont été effectués.

S vous avez tous ces détails, essayez de vous renseigner auprès d'un ou 2 autres plombiers pour leur demander approximativement le coût d'une telle intervention.

Cordialement

Par **gloran**, le **15/09/2008** à **11:24**

Et pour préciser, l'abus de faiblesse est prévu dans le code pénal, article 223-15-2.

Par **kezako99**, le **16/09/2008** à **19:52**

Merci de votre réponse.

Sur sa facture, il est question de 2 niveaux de dégorgement facturé chacun à 258€.
Je vais essayer de me renseigner auprès d'autres plombiers.

Comment faire valoir l'abus de faiblesse sur une personne âgée?

Cordialement

Par **Marion2**, le **16/09/2008** à **19:54**

Vous déposez une plainte en recommandée AR auprès du procureur de la république avec preuves à l'appui
Cordialement

Par **gloran**, le **16/09/2008** à **22:30**

Envoyez tout de même, avant cela, un recommandé AR au plombier, de mise en demeure de rembourser les sommes et de présenter une facture "dans les règles de l'art" (éventuellement appuyez vous sur un devis d'un autre plombier), sous huitaine, sous peine de dépôt de plainte pour abus de faiblesse.

L'intérêt de ce recommandé AR, au-delà de la possibilité de régler le pb en phase amiable ?

Joint au dépôt de plainte, il montrera au procureur puis au juge que vous avez tenté une négociation amiable au préalable. Même si cela joue plutôt au civil qu'au pénal je pense.

Par contre, concernant la plainte, si le procureur vous envoie sur les roses, déposez plainte auprès de monsieur le doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance avec constitution de partie civile et demande de dommages et intérêts : là, la plainte NE POURRA PAS être classée sans suite (mais caution à payer qui sera restituée en cas de succès du procès).

D'ailleurs, si vous envoyez un "recommandé amiable" au plombier, précisez que vous déposerez plainte par cette procédure. Il saura que vous connaissez le droit et la justice (parfois un peu de bluff ne marche pas trop mal croyez moi) et s'il n'est pas trop bête,

remboursera rapidement.

Par **elplombeibiza**, le 14/11/2009 à 16:40

Bonjour vous êtes tombé sur un plombier escroc voleur ,à marseille, faut compter dans les 80 à 100 euro pour un débouchage simple domestique moins d'une heure,(hors colonne,c'est un peu plus cher)encore des escroc qui salissent notre profession..contacter la DGCCRF (abus de faiblesse).

Par **elplombeibiza**, le 14/11/2009 à 16:42

le débouchage d'une colonne,allez..200 euro,son histoire de niveau c'est du pipo! escroc..

Par **fabrice**, le 14/06/2010 à 16:45

BONJOUR,
si vous souhaitez denoncer ce professionnel "escroc", je recherche des temoignage en vue de la diffusion d'un reptage télévisé... n'hesitez pas a me contacter.
cordialement.
coach34@hotmail.fr

Par **gillesdu75**, le 23/07/2010 à 19:31

Gare aux Cybers Plombier de Paris et grandes villes de France

Plombier Paris : le mot clé qui rapporte gros aux cyberplombiers faisant de la publicité sur les moteurs de recherche et qui peut vous coûter très très cher.

Faite le test pour démasquer ces cybers plombiers qui "plombent" l'image de la profession :

http://www.google.fr/#hl=fr&q=plombier+paris+&aq=f&aqi=g10&aql=&oq=&gs_rfai=&fp=cf7aefe0ff9aedb

Je suis un jeune plombier parisien qui témoigne d'usage digne de la mafia et de l'escroquerie.

Attention aux plombiers qui pratiquent le dépannage d'urgence sur Paris et grandes villes de France utilisant les services de liens sponsorisés des grands moteurs de recherche ce sont de vrais truands.

Les 5 premiers annonceurs se livrent une bataille acharnée pour obtenir la première place des moteurs de recherche.

Le clic se négocie aux enchères et peut s'élever à plus de 100€ en fonction de la concurrence. Une fois le "pigeon" ferré, ils abusent des personnes qui font appel à leur

service en pratiquant l'hyperfacturation.

Parfois les plombiers ne changent même pas un simple joint pour pouvoir intervenir de nouveau.

En résumé, méfiez-vous des sites web de pseudo plombier n'ayant qu'un simple numéro de téléphone et aucune adresse postale et faisant de la publicité sur Google, Bing ou Yahoo.

Bien à vous,

Gilles, un plombier qui aime son métier

Par **toto26**, le **31/10/2010** à **00:49**

TOUT DABORD SALUT GILLES.

JE VOI QUE TU EST TRES BIEN INFORMER SUR CE TYPE DARNAGUE ENCORE FAUT IL QUE SA EN SOIT UNE...

MALHEUREUSEMENT IL Y A DES GENS QUI SONT MAL INFORMER ET TRES CON JE PARLE POUR TOI GILLES ET ELPLOMBIBIZA POURQUOI???

REPONSE:
LA LOIS FRANCAISE STYPULE QUE TU PEUT VENDRE NIMPORTE QUEL PRESTATION OU NIMPORTE QUEL MATERIEL A NIMPORTE QUEL PRIX...JE PEUT TE VENDRE UN CENDRIER 5000E SI BIEN ENTENDU CE PRIX EST AFFICHER DANS MA TARIFICATION...TU PEUT DONC VENDRE UN DEGORGEMENT A 2000E SI TU VEUX....JUSTE POUR TE FAIRE FERMER TA GEULE LE PLOMBIER DIBIZA...PLOMBIER DE MES COUILLE PLUTOT...ENSUITE LA QUESTION QUIL FAUT SE POSER CEST POURQUOI SA COUTE AUSSI CHERE???

REPONSE:
CETTE SOCIETE DE PLOMBERIE A DE GROS FRAIS DE FONCTIONNEMENT COMME TU LA DIT GILLES LE CLIC COUTE A PEU PRES 100E SUR LES MOTEUR DE RECHERCHE IL FAUT ABSOLUMENT FAIRE DE GROS TARIF POUR QUE LA SOCIETE PUISSE PERDURER...2EME POINT CEST SOUVENT DES INTERVENTION EN URGENCE, LES DEPANNEUR QUI VIENNE CHEZ TOI A NIMPORTE QUEL HEURE SA A UN PRIX BIENSUR PLUS CHERE QUE LA MOYENNE...3EME POINT LE PLUS IMPORTANT,LES DEPANNEUR QUI VIENNE CHEZ TOI GAGNE EN MOYENNE 4 FOIS TON SALAIRE MENSUEL ET SERONT A LA RETRAITE DANS 10 ANS TOI A 70 ANS VOILA LA DIFFERENCE....BONNE CONTINUATION LARTISANT

Par **arnaqué 1 fois mais pas 2**, le **30/04/2011** à **07:12**

cette reponse est glacante sauf que ta place est en prison et que vu que tu met des gens dans des emmerdes de fric pas possible ca m'etonerait que ta retraite tu en profite bien, d'ailleurs je te souhaite de te faire toi meme entubé par quelqu'un de plus fort que toi, là tu comprendra qu'est ce que ca fait d'etre arnaqué

la solution c'est de faire appelle à votre assureur qui vous donnera des adresses de plombiers agréés meme les jours feriés et les week end[s][s]

Par **mario**, le **01/11/2011 à 15:04**

Quel clown ce Toto, ton cendrier à 5000 euro tu vas le vendre à qui? A une vieille de 90 ans atteinte de la maladie Alzheimer? Encore un marchand de tapis reconverti dans la plomberie. Qui va te signer un devis pour ton cendrier bidon à 5000 euro Toto? Tu le sais très bien il te faudra user de subterfuges mesquins après l'intervention de dépannage pour faire apposer la signature de mémé sur ton bordereau bidon du style "Allez mémé une pt'ite signature c'est pour la réception des travaux, et hop, mémé un peu affolée par son urgence de fuite d'eau et dans la précipitation elle signera! Reste plus qu'à encaisser le chèque.. Le devis est signé et Toto a son chèque! Il est content Toto, c'est un vrai gagnant et à quarante ans il sera à la retraite.. Encore un plombier escroc et arnaqueur, sur Marseille? Paris?.

Par **Turtle**, le **16/02/2012 à 11:22**

Canalisation bouchée, je m'empresse de chercher un plombier sur le web.
Je tombe sur le lien suivant : "<http://www.degorgement.net/degorgement-bussy-saint-georges.html>".

Je téléphone et une heure après, un technicien sonne à ma porte.

Il m'annonce la couleur : "Le forfait furet est à 270 roros HT (le hors taxe m'amuse...) et le camion pompe est à 890 roros HT".

La messe est dite ! Je suis dans la mouise et depuis deux jours je bataille pour solutionner la tuile avec un furet castorama et des produits chimiques en vain. Le gars se tient devant moi et je lui fais répéter pensant qu'il s'est trompé ou que j'ai mal entendu. Il me rassure sur l'état de mes esgourdes et réitère sa phrase bateau se disant que mon sort est jeté et qu'un "oui" timide sortira péniblement du fond de ma gorge.

Je proteste en lui expliquant rationnellement que le tarif est élevé mais rien n'y fait ! Il défend corps et âme son business affirmant que sa société "A l'Académie de l'Artisanat", ils sont plutôt bien placés par rapport aux prix du marché. J'ai beau lui dire que six mois auparavant, un plombier pour avoir débouché cette même canalisation à l'aide d'un furet m'a prit environ 75 roros, il psalmodie la formule sans cesse répéter depuis longue date.

Au final, voyant que la situation ne "débouchera" sur rien de positif, je le congédie non sans lui régler 32,10 TTC correspondant aux frais de déplacement.

Frustré, je conte le fâcheux épisode à qui veut m'entendre dans tout le village et par chance, je tombe sur un vrai artisan plombier. Ce dernier me débouchera la canalisation pour 60 roros non sans avoir bataillé plus d'une heure. Il est rassurant de savoir qu'il existe encore des gens compétents et obéissant à certaines valeurs déontologiques.

N.B : Si vous laissez un message négatif sur leur site dans la partie "commentaire", il n'apparaîtra jamais ! Quelle belle objectivité et transparence !

Par **liomicy**, le **19/04/2012 à 18:13**

arnaque sur personne vulnérable: femme seule 75 ans. découverte d'eau dans le sous sol de

la maison. Appel d'urgence un plombier... qui avait laissé sa pub dans la boîte aux lettres!
Résultat: 798€TTC pour recherche sur réseaux d'eau pompe à preuve et déplacement plus 1042€ 18 pour passage du furet sur les évacuations(passage du furet SVP 450 Tabouret 2 paliers)

Temps d'intervention à 2: 2h (1h30 pour l'un et 2 h pour l'autre)

Et l'eau qui était dans le sous sol... ce n'était pas leur problème. "vous n'avez qu'à louer une pompe..."

Résultat 1840€ et évacuation de l'eau au seau par une dame de 75 ans...

Que peut-on faire? A qui s'adresser? (chambre du commerce? association de consommateurs? ou autre?)

Par **Turtle**, le **19/04/2012** à **20:56**

liomicy,

Voici un bon début :

<http://www.cdad-valdemarne.justice.fr/adresses-utiles/fiche/id/42>

Concernant une inondation, il faut faire intervenir les pompiers.

Pour trouver un bon plombier, il faut discuter avec les gens de la commune, voisins, agents techniques de la commune ET NE JAMAIS TENIR COMPTE DES PUBS ET AUTRES LIENS INTERNET.

Par **Pierre**, le **17/08/2012** à **17:46**

Bonjour,

Dans la même veine, je me suis fait arnaqué hier par un plombier pour une intervention d'urgence. J'ai été facturé 623 € pour un simple débouchage avec un furet (ça coûte 50€ sur le net, si seulement j'avais su...) pour une intervention de moins de 30 min. Sur la facture est inscrit 487€ par palier de 3 m pour le débouchage au furet... Le technicien m'ayant spécifié que son outil coûtait 13 000 €...

Etant totalement naïf sur le sujet j'ai signé le devis en pensant qu'il s'agissait des prix usuels pratiqués... quelle erreur!

Après avoir appelé ma banque et le service juridique de Que Choisir je ne me retrouve avec aucune solution à part leur "demander un geste commercial" (merci Que Choisir.. il peut être utile tout de même, mais pas de cas précis).

Donc il y a apparemment peu de chances que je puisse récupérer une partie de mon argent. Savez-vous quelles sont les procédures juridiques pour récupérer une partie de cet argent "volé", et pour de toute façon signaler cet abus aux autorités se chargeant de ce genre d'arnaques?

Je vous remercie d'avance pour votre aide, merci!

Par **hata**, le **15/10/2012** à **21:48**

moi je travaille dans une societe d'arnaqueur le debouchage a 1500euro un robinet qui coute 25e ils ont changer a 2200euros je suis plombier diplome et je ne sais pas comment et a qui les denancer je suis en conflit avec ces voleur mais ci je part de moi meme je perds mon chomage pouvez m'aider.

Par **cyril48**, le **02/02/2013** à **23:55**

Bonjour,

j'ai eu des ennuis , à cause d'un plombier **xxxxx**, **xxxx**
Marseille 13005.

Est-ce le même plombier ?

Merci de me répondre, je suis vraiment dans des ennuis à cause de son arnaque.

Cyril48

Par **Marius13**, le **13/02/2013** à **19:41**

Bonjour,

Je vois que **xxxxxxx xxxxxxxxxxxxxxxx** a encore sévi !

Incompétence et surfacturation au rendez-vous je présume ?

Son passage m'a coûté plus 2000€ entre sa facture pour des travaux imaginaires et celles pour réparer les dégâts qu'il a causé !!

Par **Gaschet3D**, le **15/02/2013** à **07:47**

Bonjour,

je suis moi même intervenu chez des gens ou même fait des devis pour des clients en procédure contre leur soit disant plombier.

J'ai une entreprise référencée sur un gros moteur de recherche, je peux vous garantir que mes prix sont fermes et définitifs, justement pour installer une confiance avec mes clients.

Un DEGORGEMENT haute pression avec camion hydro-cureur est à 260€ ttc.

Il ne faut pas faire l'amalgame de toutes les sociétés juste parce qu'elles font de la pub sur des gros moteurs de recherche.

Cordialement M **xxxxxxx**

Par **jean 91100**, le **15/02/2013** à **15:42**

[fluo]bonjour[/fluo]

les prix sont libres en France personne n'est obligé de signer un devis arrêter de pleurer

Par **Valrie13**, le **18/12/2013** à **17:59**

Bonjour

j ai un litige avec une société de Marseille 13005, la société allo morello plomberie et j ai saisi le tribunal de proximité. J envisage aussi une plainte pour escroquerie et une action collective car apparemment il y a eu de nombreux précédents. si vous êtes concernés nous pouvons nous entraider pour avoir plus de poids, moins de frais, récupérer l argent versé, apporter un témoignage, signaler une plainte déjà déposée. N'hésitez pas à me contacter Valérie
Marseille 13005
Merci

Par **Mils94**, le **11/02/2014** à **16:22**

Bonjour,

J'écris ce message pour dénoncer une facturation abusive. Suite à l'achat d'une gazinière, les livreurs ont découvert que le flexible de gaz de 2m (longueur maximale admise) n'arrive pas jusqu'à la gazinière. Je fais appel à un plombier pour faire un devis pour déplacer le robinet de gaz. Il est accueilli par ma compagne comme je bosse la journée. Il force sur le flexible de gaz et arrive à le brancher sur la gazinière avec un tuyau tendu comme il ne faut pas. Pour 10 minutes en tout, il demande 187 euros et fait signer à la chaîne devis et facture à ma compagne. J'appelle le service réclamation de l'entreprise " à l'Académie de l'Artisanat ". Ils me répondent qu'il a fait son travail... La grosse arnaque organisée. C'est un abus flagrant. Je veux bien payer un forfait déplacement et une heure de travail, ça ne me reviendra jamais à ce tarif là. Je souhaite prévenir les gens contre les pratiques honteuses de cette entreprise.

Par **momo13**, le **06/10/2016** à **21:06**

[fluo]BONJOUR marque de politesse[/fluo]

J'ai un problem avec un plombier allo morello attention c t un arnaqueur

Par **Valrie13**, le **07/10/2016** à **11:18**

je l'avais assigné au tribunal de proximité plusieurs audiences puis il a déposé le bilan et j'ai laissé tomber la procédure... il a évidemment remonté une société il ne fait que ça.. escoquer déposer bilan recommencer.. avez- vous une idée de ce qu'on pourrait faire pour l'empêcher de nuire? Ecrire au juge chargé de la liquidation? au tribunal?

Par **jos38**, le **07/10/2016** à **13:06**

bonjour. le problème, c'est qu'il doit mettre sa société au nom de quelqu'un d'autre. il ne doit pas en être le gérant mais seulement un salarié donc pas grand-chose à faire

Par **Arnaque plombier**, le **01/10/2021 à 18:25**

Bonjour, j'espère que ce signalement en aidera à les fuir. Arnaque avec les serruriers, plombiers, électriciens:

01 76 50 77 57 (0176507757)

01 79 75 79 72 (0179757972)

01 84 60 16 76 (0184601676)

Facture au nom d'ING (ING Service RCS 878 714 443) - 233 rue du Faubourg Saint-Martin 75010 Paris.

J'ai naïvement appelé le plombier sur ce type de flyer de publicité bleu-blanc-rouge que je jette d'habitude mais celui-ci était dans le hall d'entrée sous vitre (je croyais sous clés) avec les note d'info du logement style syndic.

J'avais clairement dit au téléphone que je pouvais patienter le lendemain de jour pour un évier bouché et non une fuite et que je ne voulais pas payer de majoration de nuit. Ils m'ont dit que c'était le même prix.

J'ai payé plus de 1300€ pour déboucher la canalisation de la cuisine à la pompe manuelle et celle de la SdB qui était bouchée quelques jours auparavant (Déplacement, Diagnostic, Main d'oeuvre rajoutée après).

Il m'annonçait déjà +1000€ de devis avec un débouchage à la main mais qui allait surement se reproduire et il me conseillait donc de faire venir un camion pompe-pression à 1500€ et je serai tranquille pendant 5 ans avec ce vieil immeuble.

2h pour déboucher l'évier de la cuisine avec 10 coups de manette la pompe manuelle (122€ chez Leroy Merlin) et faire une passe dans la SdB et mettre une casserole d'eau bouillante et de vinaigre bouillante : 13xx€

Le plombier ne prenait pas de chèque, il a dit que je pouvais payer en cash bien sûr.

Le devis et la facture affichaient le détail des tarifs que je n'ai pas contesté en ayant le retour d'une amie contacté par SMS , cela lui semblait être ce qu'elle avait déjà payé (diagnostic , main d'oeuvre , je pensais comme chez le garagiste)....

Au final, j'ai suspendu le prélèvement auprès de ma banque pour contester la somme. Le commerçant voit un blocage pour fraude.

Sans parler que le plombier a suggéré que je passe une nuisette pour que ça se débouche ou qu'il a réussi à déboucher toutes les canalisations sauf celle qui ne se voit pas. J'ai voulu le rapporter à son boss sauf que pas de site web et le numéro de la facture amène à une boîte vocale dont le nom n'est pas ING.

J'ai tapé le PIN sans violence ou pression alors la banque m'explique que j'ai donné

l'autorisation.

Il y a une enquête en cours et le commerçant a 8 semaines pour apporter des justificatifs.

J'aurais dû demander les prix au téléphone, j'aurais dû vérifier les prix avant. J'aurais dû contacter mon assurance habitation. Bref.

Le tribunal au pénal ne peut rien faire pour les litiges de moins de 10 000€.

Mon service juridique me dit qu'effectivement j'ai signé un accord et que le travail a été effectué sans violence.

Une autre banque me dit de ne pas payer dans ces cas là.

Pour les "petits" litiges, j'ai RDV avec une association de consommateurs locale si je suis tenue de payer un travail effectué.

Par **elena2526**, le **25/03/2022 à 19:48**

la meme societe a effectue un travail superbe mais ce n' etait pas cette societe en question je recherche des element sur la societe en question donc jai tape le numero , je suis inquiete maintenant de mettre fais arnaque jai payer 300 euro pour reparer une fuite d'eau le plombier etait cool

Par **Chapi chappo**, le **15/11/2023 à 13:20**

Comment démasquer un plombier , serrurier etc.. escroc , à Marseille ou ailleurs ?

Bon je vois que les arnaqueurs en plomberie sont toujours de mise , toujours à la recherche de mémés à arnaquer ceux là!

Règle numéro 1, passer à la loupe les plombiers qui utilisent les liens payants sur Google pour apparaître en haut des résultats de recherche , taper le nom de l'entreprise sur verif.com , beaucoup disent qu'ils exercent depuis 10 ou 20 ans et c'est faux .

Attention aux faux avis Google positifs , ces escrocs utilisent des "fermes à clics" pour obtenir des avis positifs et dégommer leurs concurrents honnêtes.

Regardez en premier les avis négatifs noyés sous les avis positifs .

Les faux avis positifs sur Google se reconnaissent assez facilement car les entreprises qui les émettent sont souvent basées à l'étranger , ils sont mal rédigés , souvent un seul et unique avis émis , des prénoms bizarres , pas de noms.

Beaucoup d'avis positifs en très peu de temps = arnaqueurs . Google est largué sur la modération .

Ne signez rien après l'intervention ou le dépannage car c'est souvent votre accord du devis , une fois signé vous aurez plus de recours . Lisez bien .

Ces entreprises d'escrocs ne durent pas longtemps car trop de procès , elles ferment et partent avec l'argent , donc choisissez une entreprise exerçant son activité depuis +

de 7 ans , moins de risques .

Sur leur site allez voir les "mentions légales" si il y en a pas fuyez .

Les prix sont libres en France , si vous avez signé un devis AVANT L'INTERVENTION vous n'aurez plus aucun recours , en général un artisan ou entreprise honnête vous annoncera toujours le prix avant l'intervention.

Si vous pensez avoir été victime d'un escrocs (attention à ne pas confondre avec un artisan ou société un peu chers) vous pouvez signaler les faits à la DGCCRG en ligne . C'est rapide n'hésitez pas à signaler ces escrocs .

voila ..